

Appel à auteurs
Travailler avec la famille.
Paradoxes, prescriptions et perspectives

N° 65, parution mars 2019.

Dépôt des manuscrits jusqu'au 1^{er} septembre 2018 (par mail : guynoel.pasquet@laposte.net) en mentionnant vos coordonnées (téléphonique et postale).

Engager les familles, les impliquer, les associer, les informer, les considérer ou pas comme des partenaires, comme des ressources ou comme des entraves : l'intervention sociale ne cesse de s'interroger sur les modalités coopératives à favoriser et la place qu'elle doit ou devrait accorder à ces dernières. Cependant, quelle définition donne-t-on au mot performatif famille ? Et d'ailleurs, qui est-elle ? Elle est de toute évidence au centre de toutes les attentions et de toutes sortes d'intentions, faisant même l'objet de spéculations diverses (Karlz S., 2015). Le débat sur le mariage pour tous est venu en ausculter la structure, le Législateur en cadre la « nature », les politiques en imagine le devenir, le religieux en dessine la légitimité. Fort de cela, elle est la cible privilégiée du cinéma, de la littérature, de la publicité, des médias, des séries télévisées, des dessins animés, etc.

Ethnologie, psychologie, sociologie, histoire, géographie, philosophie, etc., des travaux théoriques en dessinent les multiples transformations, lui appliquant des qualités diverses : nucléaire, conjugale, élargie, recomposée, repliée sur elle-même, imaginaire, d'accueil, Sainte pour les uns ou désacralisée pour d'autres, défaillante, toxique, manipulatrice, incompétente, épanouie, sans histoire, adoptive, à problème, heureuse ou malheureuse, nombreuse ou pas, etc.. Elle peut être conjugale, parentale, homoparentale, grand-parentale, beau-parentale ; donnant alors des formes diverses et variées au néologisme : parentalité. Sur un autre aspect, elle fait l'objet de calculs ou de fantasmes, quand elle ne se recompose pas sous une autre nature et dans d'autres espaces : de l'entreprise famille (« on est une famille ») à la famille du cinéma, du théâtre, du groupe politique ou du club sportif.

Les lois de 2002 (Loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale), de 2005 (Egalité des droits et des chances et participation à la citoyenneté des personnes handicapées) ou de 2007 (Protection de l'enfance), posent comme « obligation » le travail avec les familles : mais de qui et de quoi parle-t-on ? Qu'entend-on par « travailler avec les familles » ? Y-a-t-il des raisons objectives de l'écarter ou de l'associer et jusqu'où ? " Figure obligée du travail social " (Ott L. 2010), le travail avec les familles est devenu complexe tant il renvoie à des attentes, des fantasmes, des modèles. Les usages professionnels mobilisés par les institutions sont également paradoxaux : entre pénalisation et responsabilisation, stigmatisation et sollicitation, comment dès lors conjuguer méfiance et soutien à la fonction parentale, éducative ou plus simplement maintenir le lien ? Entre difficultés de communication et malentendus, comment croiser les discours, les attentes, sans perdre de vue acteurs et usagers ?

Parents, jeunes, professionnels, bénévoles, psychologues, sociologues, juristes, philosophes, étudiants, enseignants, etc., chacun trouvera dans ce futur numéro à venir la possibilité d'une expression, d'un témoignage ou d'une analyse.

Manuscrit sous fichier Word entre 5000 et 30000 signes maximum. Les autres recommandations sont sur le site du *Sociographe* : www.lesociographe.org

Tout manuscrit est signé par un ou des auteurs physiques (pas de personnes morales). En cas de co-auteurs, nécessité d'avoir un seul contact pour la rédaction (ils seront présentés dans la publication par ordre alphabétique sauf contre-indication).

Les manuscrits et autres documents remis le sont à titre gracieux ; la publication est soumise à un contrat d'édition.

Tout fichier proposé suppose l'autorisation par l'auteur d'une mise en ligne possible sur Internet.

Contacts :

Dossier coordonné par Nordine Ahmed Touil (membre du comité de rédaction, formateur IREIS Rhône-Alpes), touil.ahmed-nordine@ireis.org.